

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

25/03/2021

N° E21000034 /33

LA PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL  
ADMINISTRATIF

**Décision désignation commission ou commissaire**

Vu enregistrée le 25/03/2021, la lettre par laquelle Madame la Maire de la commune de Blanquefort demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

*procédure de mise en concordance du cahier des charges du lotissement de la zone industrielle de Blanquefort avec le plan local d'urbanisme intercommunal ;*

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2021 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur Francis CLERGUEROU est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée à Madame la Maire de la commune de Blanquefort et à Monsieur Francis Clerguerou.

Fait à Bordeaux, le 25/03/2021

La Présidente,

Pour expédition conforme à l'original  
Pour la Greffière en Chef et par délégation  
Le Contrôleur des services techniques



Xavier BESSE des LARZES

Cécile MARILLER